

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
MAIRIE DE LA FORET-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le 01 décembre deux-mille-vingt et deux à dix-neuf heures, en application des articles L2122-7, L2122-7-2, L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de la Forêt-Fouesnant dûment convoqué le 24 novembre deux-mille-vingt et deux.*

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : GOYAT Daniel, COSQUÉRIC Marie-Françoise, LE NAY Robert, PERCHOC Laurence, RIOU Gilbert, GIRAULT Alain, LE GUERN Hélène, STEPHAN Francine, JÉZÉQUEL Alain, PAPE Yvon, LE FLOCH Marie-Agnès, LE FORT François, BODIVIT Mylène, HILY Françoise, DUPLAT Vincent, LAVENANT Philippe, LE RAY Christophe, Gilles FOUQUET

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : HAMON Dominique, BOUCHET Claude, LE MOINE Audrey, HÉLAOUËT Marie, AUBERT Delphine

\*\*\*\*\*

JÉZÉQUEL Alain a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**2022-62- ENFANCE - JEUNESSE - Participations aux activités scolaires 2022-2023**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Chaque année, la commune de la Forêt-Fouesnant fixe les bases et le montant des participations aux activités scolaires 2022/2023 pour les écoles Encre Marine et Notre Dame d'Izel Vor.

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission Enfance/Jeunesse/Education/Seniors/Services aux personnes âgées/Solidarité en date du 9 novembre 2022,

Considérant qu'il convient de délibérer sur les bases et montant des participations aux activités scolaires 2022-2023,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **FIXE** les bases et le montant des participations aux activités scolaires **2022/2023** comme suit :

<u>PRESTATIONS</u>	<u>ÉCOLE</u>	<u>DÉTAILS</u>	<u>EFFECTIFS</u> <u>(2022/20223)</u>	<u>PARTICIPATIONS</u>
<u>Piscine</u>	L'Encre Marie (école publique)	10 séances / trimestre	5 classes de la GS/CP au CM2	Entrées gratuites Transport pris en charge à 100%

	Notre Dame d'Izel Vor (école privée)	10 séances	2 classes GS/CP et CE1/CE2	Entrées gratuites Transport pris en charge à 100%
<u>Voile</u>	L'Encre Marine	8 séances d'une ½ journée pour chaque classe	CM1 et CM2 CM2 : 27 élèves * CM2 : 28 élèves *	Séances et transport pris en charge à 100 %
	Notre Dame d'Izel Vor	8 séances	CM1/CM2 : 27 élèves	
<u>Sport</u>	L'Encre Marine	USEP	161 élèves	<u>2,20 €</u> par élève <b>Total : 354.2€</b>
	Notre Dame d'Izel Vor	UGSEL	87 élèves	<u>2,20 €</u> par élève <b>Total : 191.40€</b>
<u>Projets éducatifs</u>	L'Encre Marine	Sur Présentation du projet et présentation de devis/factures	161 élèves	<u>26 €</u> par élève <b>Total : 4 186 €</b>
	Notre Dame d'Izel Vor		87 élèves	<u>26 €</u> par élève <b>Total : 2 262 €</b>
<u>Forfait déplacement pour sport (salle Menez Plenn, etc. )</u>	L'Encre Marine		7 classes	1250 €
	Notre Dame d'Izel Vor		4 classes	715 €
<u>Déplacements pour autres activités</u>	Selon projets et présentation factures			
	L'Encre Marine		7 classes	1250 €
	Notre Dame d'Izel Vor		4 classes	715 €
<u>Fêtes de Noël</u>	L'Encre Marine et Notre Dame d'Izel Vor	2 spectacles (1 pour les classes de maternelles, 1 pour les classes élémentaires)		100% à la charge de la commune
	L'Encre Marine	Participation achat Noël	161 élèves	<u>6 €</u> par élève <b>Total : 966 €</b>
	Notre Dame d'Izel Vor		87 élèves	<u>6 €</u> par élève <b>Total : 522 €</b>

Envoyé en préfecture le 08/12/2022  
Reçu en préfecture le 08/12/2022  
Affiché le  
ID : 029-212900575-20221201-DCM\_2022\_62-DE

<b><u>Projet spécifique</u></b>	L'Encre Marine	AME		Voir délibération (2023-2026) du 15 mars 2022 <b>1000 euros</b> pour l'achat de petit matériel, papier, photocopie, etc.
---------------------------------	-------------------	-----	--	--

\* Chiffre à titre indicatif arrêté au 1<sup>er</sup> septembre 2022

*Le Maire,*  
**M. Daniel GOYAT**

